

ITSS À RECHERCHER SELON LES FACTEURS DE RISQUE DÉCELÉS (À TITRE INDICATIF)

FACTEURS DE RISQUE ✓ : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ (✓) : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DANS CERTAINES SITUATIONS		ITSS À RECHERCHER					
		Infection à <i>Chlamydia trachomatis</i>	Infection gonococcique	Syphilis	Infection par le VIH	Hépatite B ¹	Hépatite C ²
CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET FACTEURS LIÉS AUX COMPORTEMENTS SEXUELS							
1. Personne de 25 ans et moins, sexuellement active et sans autre facteur de risque	Femme	✓	✓				
	Homme	✓	(✓ ³)				
2. Personne ayant un nouveau partenaire sexuel ou en ayant eu plus d'un concurremment depuis son dernier test de dépistage	Femme	✓	✓				
	Homme	✓					
3. Personne ayant eu un partenaire anonyme ou plus de trois partenaires sexuels au cours de la dernière année		✓	✓	✓	✓	✓	
4. Personne originaire d'une région où les ITS bactériennes ⁴ , le VIH, l'hépatite B ou l'hépatite C sont endémiques ⁵			(✓ ⁶)	(✓ ⁶)	✓	✓	✓
5. Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes		✓	✓	✓	✓	✓	(✓ ⁷)
6. Travailleur ou travailleuse du sexe ou un de ses clients		✓	✓	✓	✓	✓	
7. Personne incarcérée ou l'ayant été					✓	✓	✓
ITSS⁸							
8. Personne chez qui l'une des infections suivantes a été détectée ⁹ : infection gonococcique, syphilis, lymphogranulomatose vénérienne (LGV), infection par le VIH ¹⁰ , hépatite B ou hépatite C ¹¹		✓	✓	✓	✓	✓	(✓ ¹²)
9. Personne ayant un partenaire chez qui l'une des infections suivantes a été détectée: infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> , infection gonococcique, syphilis, LGV, infection par le VIH ¹³ ou hépatite B ¹⁴		Dépister l'infection à laquelle elle a été exposée					
10. Personne ayant reçu un traitement contre l'infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> : dépister à nouveau l'infection génitale à <i>Chlamydia trachomatis</i> trois à six mois après le traitement		✓					
11. Personne ayant reçu un traitement contre l'infection gonococcique: dépister à nouveau l'infection gonococcique et dépister l'infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> trois à six mois après le traitement		✓	✓				
GROSSESSE¹⁵							
12. Femme demandant une interruption de grossesse		✓	✓				
13. Femme enceinte	a. Bilan prénatal de base (fait chez toutes les femmes enceintes)	✓	✓	✓	✓	✓	(✓ ¹⁶)
	b. En présence d'une exposition, de comportements à risque chez la femme enceinte ou chez son partenaire: dépister à nouveau les ITSS ¹⁷	✓	✓	✓	✓	✓	(✓ ¹⁶)

FACTEURS DE RISQUE ✓ : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ (✓) : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DANS CERTAINES SITUATIONS		ITSS À RECHERCHER					
		Infection à <i>Chlamydia trachomatis</i>	Infection gonococcique	Syphilis	Infection par le VIH	Hépatite B ¹	Hépatite C ²
EXPOSITION À DU SANG OU À D'AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES							
14. Personne ayant consommé des drogues par injection ou par inhalation, même une seule fois					✓	✓	✓
15. Personne exposée à du sang ou à d'autres liquides biologiques potentiellement infectés (tatouage ou perçage dans des conditions non stériles, exposition en milieu de travail ou exposition dans un contexte non professionnel) ¹⁸					✓	✓	✓
16. Personne ayant subi des procédures (chirurgicales ou autres) avec du matériel contaminé dans des régions où la prévalence du VIH, de l'hépatite B ou de l'hépatite C est élevée ⁵					✓	✓	✓
17. Personne ayant reçu soit une transfusion de sang ou de produits sanguins, soit une greffe de cellules, de tissus ou d'organe					(✓ ¹⁹)	(✓ ¹⁹)	(✓ ¹⁹)
FACTEURS DE RISQUE DES PARTENAIRES SEXUELS							
18. Personne qui, depuis son dernier test de dépistage, a eu un partenaire ayant eu lui-même un nouveau partenaire sexuel ou en ayant eu plus d'un concurremment	Femme	✓	✓				
	Homme	✓					
19. Personne dont le partenaire a eu un partenaire anonyme ou plus de trois partenaires sexuels au cours de la dernière année		✓	✓	✓	✓	✓	
20. Personne qui a eu un partenaire originaire d'une région où les ITS bactériennes ⁴ , le VIH, l'hépatite B ou l'hépatite C sont endémiques ⁵			✓	✓	✓	✓	
21. Femme dont le partenaire est un homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes		✓	✓	✓	✓	✓	
22. Personne ayant pour partenaire soit un travailleur ou une travailleuse du sexe, soit un client d'un travailleur ou d'une travailleuse du sexe		✓	✓	✓	✓	✓	
23. Personne dont le partenaire est incarcéré ou l'a été					✓	✓	
24. Personne dont le partenaire a utilisé des drogues par injection ou par inhalation, même une seule fois					✓	✓	
AUTRES							
25. Personne demandant un dépistage après un counseling prétest, même en l'absence de facteur de risque dévoilé	Rechercher les infections pour lesquelles la personne demande un dépistage						
26. Personne recevant des services dans un centre de ressources en dépendance à des drogues					✓	✓	✓
27. Personne sous hémodialyse ²⁰						✓	✓

RÉGIONS OÙ CERTAINES INFECTIONS SONT ENDÉMIQUES		
Afin de faciliter l'évaluation clinique, les ITS bactériennes, le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C sont considérées comme endémiques dans les régions suivantes:		
<ul style="list-style-type: none"> • Caraïbes • Amérique centrale • Amérique du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération de Russie • Europe de l'Est • Moyen-Orient (incluant l'Égypte et le Pakistan) • Afrique subsaharienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Asie du Sud • Asie centrale • Bassin du Pacifique, excluant le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande

NOTES

1. À moduler selon le statut vaccinal, en tenant compte de l'âge et de maladies sous-jacentes susceptibles de diminuer la réponse au vaccin. Au Québec, un programme de vaccination universelle destiné aux nourrissons est offert aux familles québécoises depuis le 1^{er} avril 2013. Le programme de vaccination s'adressant aux élèves de 4^e année du primaire, en vigueur depuis 1994, sera maintenu jusqu'à l'arrivée en 4^e année de la première cohorte d'enfants vaccinés dans le cadre du nouveau programme. Se référer au *Protocole d'immunisation du Québec* (MSSS) pour des renseignements supplémentaires.
2. La transmission sexuelle de l'hépatite C dans les couples hétérosexuels est rare et la transmission aux contacts domiciliaires n'a pas été démontrée ; le dépistage peut toutefois être offert aux partenaires sexuels et aux contacts domiciliaires, selon le jugement clinique.
3. Rechercher l'infection gonococcique s'il s'agit d'une personne résidant dans la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James ou celle du Nunavik.
4. La fréquence de l'infection à *Chlamydia trachomatis* est élevée dans toutes les régions du monde. Par conséquent, il faut prendre en considération les autres facteurs de risque pour déterminer la pertinence de rechercher cette infection.
5. Voir la section ci-haut « Régions où certaines infections sont endémiques ».
6. Le dépistage est recommandé si la personne est ou a déjà été sexuellement active.
7. Rechercher l'hépatite C s'il s'agit d'une personne vivant avec le VIH; dépister à nouveau l'hépatite C chez tout HARSAH vivant avec le VIH qui a des pratiques sexuelles où il y a risque d'un contact de sang à sang ou d'une lésion des muqueuses, qui n'utilise pas le condom lors de relations sexuelles anales ou qui a une ITS ulcérate.
8. Le dépistage est recommandé au moment où une ITSS est détectée. Il est aussi indiqué d'offrir des tests de dépistage à toute personne qui a été atteinte d'une ITS antérieurement et qui n'a pas subi alors les autres tests de dépistage recommandés.
9. S'il s'agit d'une autre infection (ex. : infection à *Chlamydia trachomatis*, herpès génital ou infection par les virus du papillome humain), prendre les autres facteurs de risque en considération pour déterminer quelles ITSS il faut rechercher.
10. Consulter le guide pour les professionnels de la santé du Québec intitulé *L'examen médical périodique de l'adulte vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)* (MSSS, 2014, 128 p.).
11. S'il s'agit d'une hépatite C, rechercher l'hépatite B et le VIH.
12. Rechercher l'hépatite C seulement si la personne est infectée par le VIH ou atteinte d'une LGV (à cause de la co-infection LGV et VIH fréquente), ou si elle a possiblement contracté l'hépatite B par voie sanguine.
13. Pour de l'information sur les partenaires à joindre et les autres interventions préventives à effectuer en cas d'infection à *Chlamydia trachomatis*, d'infection gonococcique, de syphilis, de LGV ou d'infection par le VIH, consulter l'outil *Les partenaires sexuels, il faut s'en occuper!* [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/>].
14. Pour de l'information sur les partenaires sexuels et les contacts domiciliaires à joindre ainsi que sur les autres interventions préventives à effectuer en cas d'hépatite B, consulter le *Protocole d'immunisation du Québec* (MSSS) et le *Guide d'intervention: L'hépatite B* (MSSS, 2^e édition, 2014, 64 p.).
15. Le dépistage est recommandé, compte tenu des complications importantes possibles pouvant affecter la santé de la femme, l'issue de la grossesse ou la santé du nouveau-né.
16. Rechercher l'hépatite C en présence de facteurs de risque associés à cette infection avant ou pendant la grossesse.
17. Répéter le dépistage, au besoin plus d'une fois mais au minimum une fois vers la 28^e semaine de grossesse et au moment de l'accouchement.
18. Consulter le *Guide pour la prophylaxie postexposition après une exposition au VIH, au VHB et au VHC* (MSSS, à paraître).
19. Au Canada, avant 1970 pour l'hépatite B, avant octobre 1985 pour le VIH et avant avril 1992 pour l'hépatite C. Pour connaître les recommandations précises en matière de biovigilance, consulter la Direction de santé publique de la région sociosanitaire.
20. Se référer aux protocoles et aux procédures propres à chaque centre d'hémodialyse.

Source :

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Rapport sur la mise à jour des indications de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2014, 154 p.

www.msss.gouv.qc.ca/itss, section **Documentation**, rubrique **Professionnels de la santé/Outils**, page **Intervention préventive relative aux ITSS**